



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et Sports

Siège Social et administratif : Boulodrome du Marché Gare – Boulevard Chantilly 82000 MONTAUBA

Mail cr-occitanie@petanque.fr



Comité Régional Occitanie

ARIÈGE – AUDE – AVEYRON – GARD – HAUTE-GARONNE – GERS – HÉRAULT – LOT – LOZÈRE –
HAUTES-PYRÉNÉES – PYRÉNÉES-ORIENTALES – TARN – TARN et GARONNE

COMPTE RENDU

RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR

Mercredi 8 novembre 2023 – 18h15

En visioconférence

En présence de:

Présidente, CLAMENS Marie-Madeleine

Trésorière Générale, HEINIGER Audrey

Trésorière-adjointe, PESQUIDOUX Annie

Secrétaire Général, NOGARET Marc

CD 09 : PICAZO Bruno - GARCIA Marie-Françoise

CD 11 : CHEVASSU Jean-Marie

CD 12 : ENJALBERT Gilles - BORIES Véronique

CD 30 : DONNADIEU Alain

CD 31 : LE MANACH Raymond - RICARD Francis

CD 32 : MALONI Moïse

CD 34 : RIGAUD Jean-Paul

CD 48 : FABIE Jean-Marie

CD 46 : GRAMOND Christian- BAGINSKI Sandrine

CD 65 : LACASSIE Marie-Luce

CD 66 : VIRGILI Jean-Pierre - MALFRAY Aurélia

CD 81 : FABRE Marc

CD 82 : CLEMENT Franck

Absent(e)s Excusé(e)s

Mmes CAILOTTO Colette (CD30) - SARRAU Claude (CD32) - LLORCA Dalila (CD81)

Mrs NAVARRO William (CD11) – BALLESTER Francis (CD34) - MARTINEZ Serge
(CD65) - SALESSES Bernard (CD48) - FACCIN Henri (CD82)

Après la réunion du Bureau Directeur du 18 octobre 2023 dont l'ordre du jour était en parti basé sur la restructuration de l'ETR tel que cela avait été décidé lors du dernier Comité Directeur à Villefranche de Rouergue le 24 septembre 2023. La Présidente a souhaité présenter les travaux à l'ensemble des Membres du Comité Directeur.

Ordre du jour :

- 1) Restructuration de l'ETR
- 2) Présentation et validation nombre d'équipes jeunes aux Championnats de France 2024
- 3) Calendrier Championnats Régionaux jeunes 2024
- 4) Questions diverses

1. Restructuration de l'ETR

La saison sportive 2023 chez les jeunes a particulièrement mis en avant des problèmes de coordination des actions, du rôle de chacun et l'absence de budget prévisionnel.

Au CODIR de septembre 2023, il est apparu nécessaire de restructurer le fonctionnement l'Equipe Technique Régional afin de développer la communication entre tous les intervenants, de présenter des actions précises dans le respect des budgets prévisionnels présentés en amont et validés en Comité Directeur.

Le but est de mutualiser les connaissances et les compétences de chacun des ETDs et des ETRs en activité au sein de leurs Comités Départementaux. L'organigramme en annexe fixe dans sa généralité le « qui fait quoi » des intervenants.

Cette restructuration vise le volet sportif, le volet administratif et le volet financier par la présentation d'un budget prévisionnel d'actions pour la saison N+1, budget prévisionnel présenté et validé en Comité Directeur.

Il semble nécessaire de le mettre en place dès 2024 afin que cette année « élective » serve de « tremplin » pour le prochain mandat avec des adaptations si besoin.

Historique

Après la réunion du Bureau Directeur, la présidente a contacté Daniel MERCADIER pour l'informer des propositions. Il est conscient que cette restructuration est nécessaire et reconnaît avoir pris du recul par rapport aux avancées fédérales, et reconnaît ses lacunes en matière informatique, outil indispensable à nos systèmes de travail actuel, etc. il occupera la fonction relationnelle de « consultant » pour aider Margot dans l'approche de notre discipline.

Margot était conviée à la réunion du Bureau Directeur et a pu émettre quelques idées. Parmi les personnes « nommées » à la fonction de « responsables de zones », Margot qui avait découpé notre territoire en 3 zones (les 5 CDs de l'ex-LR et les 8 CDs de l'ex-MP divisés en deux), avait positionné 3 personnes responsables de zones. La présidente souhaitant le maillage des ex-ligues, a proposé de découper en 4 notre territoire pour se rapprocher du découpage en Championnat Club open.

Les personnes proposées au poste de « responsables de zones » ont toutes été contactées par la présidente et après présentation du projet ont toutes acceptées le découpage et leur nomination.

Tour de table

CD09 => Bruno et Marie-Françoise, OK avec l'organigramme ; mis en place pour 2024

CD11 => OK pour la mise en place dès 2024

CD12 => Véronique : pourquoi pas ?

Gilles : regrette de ne pas avoir eu ce document en amont eu égard à ses difficultés de connexion. Il estime que ce projet est un peu prématuré à un an des élections.

Précision de la présidente : la non transmission de ce support de travail avant notre visio était volontaire car il s'agissait d'un support de travail présenté et discuté en visio qui n'avait pas vocation à circuler avant notre réunion de travail.

CD30 => Alain DONNADIEU est d'accord qu'une réorganisation est nécessaire mais doute de la connaissance de Margot de notre sport. La présidente précise que régulièrement Margot et elle, échangent par téléphone ou mails mais aussi, elles se retrouvent au siège du CRO à Montauban une fois par semaine (pour info, RDV demain matin) voire une fois toutes les deux semaines, en fonction des disponibilités de l'une et de l'autre.

Il se réjouit de voir que la fonction de responsables de zones soit attribuée à des personnes détenteurs de diplômes d'état.

Annie PESQUIDOUX : l'examen du bilan de l'ETR a révélé que dans les déplacements sur telle ou telle manifestation, la présence de Margot indispensable de par son statut de CTFR et celle de Daniel MERCADIER faisait doublon et donc générait des dépenses doubles (environ 7000/8000€). Une restructuration est nécessaire pour définir le rôle de chacun. Annie et Margot ont déjà travaillé sur un budget prévisionnel pour 2024, prévisionnel qui restera à affiner pour le Congrès Régional.

CD31 => Raymond LEMANACH espère voir la communication s'améliorer et reconnaît avoir sûrement manqué des mails ayant découvert que son Comité avait des jeunes qualifiés au Trophée des Pépites, seulement le jour J.

=> Francis RICARD : pas compétent pour juger l'ETR. Depuis que l'Occitanie existe, ne se sent pas plus compétent, aujourd'hui. Dans la C° des finances, trois postes étaient visés, l'emploi, les ETR et les CRC, or ces derniers ont toujours fait l'objet d'un prévisionnel présenté et validé en Comité Directeur. Il se réjouit de voir qu'enfin dans ce projet, les actions devront être budgétisées et exécutées l'année suivante dans le respect du budget prévisionnel.

Il est d'accord pour la mise en place de ce projet dès 2024.

CD32 => Moïse MALONI ne connaît pas trop cette famille de l'ETR étant un peu nouveau au poste de Président mais trouve ce projet très bien qui doit être mis en place rapidement.

=> Audrey HEINIGER effectivement pour un meilleur suivi financier, ce recadrement des territoires semble nécessaire pour le sportif mais aussi le relationnel.

CD34 => Jean-Paul RIGAUT est d'accord pour revoir l'organisation de l'ETR qui avait des carences en matière de communication. Bravo pour le projet.

CD46 => Christian GRAMOND pour faire réponse à Alain DONNADIEU, estime que Margot et Daniel ont deux postes complémentaires. Margot n'a pas l'expérience de terrain mais connaît mieux la gestion des dossiers et des actions.

Il valide la mise en place en 2024 pour avancer. Il est d'accord pour le découpage en 4 zones favorisant une proximité autant géographique que relationnelle.

=> Sandrine BAGINSKI a pris la réunion en cours et donc s'en réfère à Christian...

CD48 => Jean-Marie FABIE avait l'impression que les ETRs naviguaient « à vue » sans réel axe directeur. Il semble nécessaire de définir les rôles. La proposition faite lui convient parfaitement surtout avec un redécoupage des zones qui limitera les déplacements et permettra aux ETDs de se rencontrer plus souvent.

CD65 => Marie-Luce LACASSIE tout à fait d'accord avec cette proposition qui permettra également à nos comités de budgétiser nos actions jeunes.

CD66 => Jean-Pierre VIRGILI regrette de ne pas avoir eu ce document plus tôt. Aujourd'hui se pose le problème de la gouvernance de l'ETR avec au niveau supérieur, la mainmise de la DTN. On a besoin de savoir qui fait quoi et être associé au processus décisionnaire ; il est hors de question d'envoyer des jeunes sélectionnés aux Pépites sans savoir qui a pris la décision de les y envoyer. Si cette nouvelle structure présentée, permet un travail plus transparent alors oui à ce projet car tout le monde y sera gagnant.

=> Aurélia MALFRAY pas assez calée pour se prononcer sur l'ETR mais approuve le projet présenté, le découpage en 4 zones permettra de renforcer le dialogue entre les intervenants du fait de la proximité.

CD81 => Marc FABRE émet un avis positif sur le projet estimant que le sujet avait bien besoin d'être revu. Il valide la budgétisation des actions de l'ETR. Malgré toutes les actions menées tant au niveau des Comités que des Régions, le nombre de licences jeunes n'évolue pas.

CD82 => Franck CLEMENT valide le projet présenté qui devra améliorer la communication et l'organisation. Il faudra être vigilant dans les frais de fonctionnement des ETRs.

Marc NOGARET => en qualité de secrétaire général du CRO, je n'ai pas à intervenir. Toutefois, je donne mon avis personnel. Il y a le fond et la forme. Sur le fond, tout à fait d'accord sur la restructuration. Sur la forme ; il aurait souhaité que l'ETR se réunisse pour voir comment présenter ce projet. Pour le budget prévisionnel, il est tout à fait d'accord.

Après ce tour de table, le projet tel que présenté dans l'organigramme (en annexe) est validé à l'unanimité. Ce projet sera présenté à Margot par la Présidente demain à Montauban, lors de leur réunion de travail.

Il appartiendra, chacun à son niveau, présidents de Comité, membres élu-e-s du CRO, initiateurs, ETD, ETR, bénévoles, d'avoir un rôle d'acteur et non de simple spectateur pour réussir cette restructuration, chacun devant amener sa pierre à l'édifice.

Une réunion de travail avec Margot, les Responsables de Zones et les membres du Bureau Directeur sera programmée prochainement.

2. Présentation et validation nombre d'équipes jeunes aux Championnats de France 2024

En 2023, le CRO disposait de 10 équipes dans chaque catégorie jeunes. Seule info de la FD : le championnat de France jeunes restera à 64 équipes en 2024.

Pour 2024, la présidente doit confirmer demain à Mme Mireille NOËL, responsable C° jeunes à la FD si nous passons à 8 équipes ce qui semble plus cohérent et plus facile à gérer.

La présidente a une nouvelle fois, insisté auprès de Mme NOËL pour que la FD attribue le nombre d'équipes jeunes au Championnat de France par Régions à partir de critères définis et cohérents mais pas avec un principe de mise aux enchères.

Cette proposition de passer le quota de 10 à 8 équipes dans chaque catégorie jeunes au Championnat de France 2024, mis au vote est validé à la majorité des présents et une abstention non contre le nombre de huit, mais contre les modalités d'attribution.

Lors de notre rendez-vous de travail de demain, je demanderais à Margot de finaliser le calendrier des compétitions et championnats jeunes pour 2024 pour envoi début de semaine prochaine.

3. Lieux des Championnats Régionaux 2024

1.1. Historique de la situation

- Suite au mail de la FD en date du 06 juillet 2023 annonçant la modification du calendrier des Championnats Régionaux 2024, Marie-Luce LACASSIE avait fait savoir que son CD ne pourrait organiser les Championnats Régionaux aux nouvelles dates fixées par la FD les 25 & 26 mai et au 1^{er} et 2 juin, toutes ses démarches de réservation ayant été faites pour le week-end de pentecôte.
- Décision qu'elle a réaffirmée à la réunion du CODIR du 24 septembre 2023. Jean-Marie CHEVASSU, président du CD11 avait proposé de prendre l'organisation les têtes à têtes et les doublettes hommes et femmes du 1^{er} et 2 juin, ce qui avait été acté au CODIR de septembre 2023.
- Restait à trouver un comité départemental candidat à l'organisation des Championnats triplettes jeunes et promotions. Toujours à Villefranche, faute de candidat et face au risque de ne pas pouvoir

organiser ces championnats faute de lieu, la présidente a demandé aux CD de faire des démarches sur leur territoire afin de sauver le déroulement de nos Championnats.

- Trois départements, 09, 12 et 31 ont entamé des négociations. Seules les négociations du CD31 ont abouties (mail du 11/10/23).

Le 19 octobre 2023, Marie-Luce adressait aux membres du Comité Directeur un mail dans lequel elle faisait part de ses négociations avec le Directeur de la Foire Expo de Tarbes qui acceptait de louer le bâtiment au CD65 sur les deux week-ends, sans surcout.

Marie-Luce LACASSIE expose les faits et rappelle que le CD65 a versé des arrhes à hauteur de 50% de la location qui, nous confie-t-elle est de 10 000€ (inclus la location de la salle, mise à disposition de gradins, réservation du traiteur etc.) cout qui semble à l'assemblée comme démesuré pour un Championnat Régional et exagéré un an avant le Championnat.

1.2. Remarques

Il est dommage que ces négociations n'aient pas été faites après la publication du nouveau calendrier fédéral le 06 juillet 2023 et avant la tenue de notre réunion du Comité Directeur de septembre 2023.

Il est dommage que le CD65 se soit arquebouté sur la date de pentecôte alors que nos Championnats de Région Pétanque s'appellent pétanque1 et pétanque2 et que dans le nouveau calendrier 2024, le pétanque2 passe avant le pétanque1.

Si la position du CD65 au CODIR de septembre 2023 avait été plus tempérée avec des arguments plus constructifs et des propos plus modérés, nul doute que les membres du CRO auraient tenté de trouver avec elle, une solution.

1.3. Tour de table

Souhaitez-vous que les Championnats 2024 se déroulent, un dans la Haute-Garonne à Revel (triplettes jeunes et promotions), l'autre dans l'Aude à Armissan (doublettes H/F et tête à tête H/F) comme les engagements ont été pris ?

A la majorité et deux abstentions, le Comité Directeur valide que les championnats régionaux 2024 :

- Triplettes jeunes et promotions se dérouleront en Haute-Garonne à REVEL
- Doublettes H/F et tête à tête H/F dans l'Aude à ARMISSAN

Pour rappel des autres lieux de Championnats Régionaux :

- Triplette jeu provençal dans les Pyrénées-Orientales à SAINT ESTEVE
- Doublette jeu provençal dans le Tarn à CARMAUX
- Le 1^{er} championnat régional aura en Lozère à MARVEJOLS

Le Comité Directeur demande à Marie-Luce d'adresser au CRO un budget prévisionnel de la manifestation avec les dépenses déjà engagées, celles à venir et les recettes prévisionnelles.

4. Questions diverses

- Alain DONNADIEU demande si le lieu de la finale du CRC est acté, la Ville de Nîmes étant candidate. La question sera posée à Margot.
- Jean-Paul RIGAUD demande si, sur les 8 équipes qualifiées aux Championnats de France 2024 par le Championnat Régional, le CRO prendra toujours en charge deux équipes, 6 autres resteront à charge des comités concernés ?

Réponse :

En 2023, chaque comité départemental a reçu un forfait de deux cents euros par équipe qualifiée au France, conformément à ce qui est noté sur le CR de l'AG de UZES.

En 2024, chaque département recevra un forfait par équipe qualifiée au Championnat de France dont le montant sera discuté et voté en Comité Directeur de janvier.

- Francis RICARD lance un appel aux CDs pour la réception des finales de CRC 2024.TDP Jeunes : deux départements en Occitanie n'organiseront pas les qualificatifs de TDP en 2024, les CDs 31 & 65.

Conformément au mail de la FD, le Comité Régional organisera le Championnat Régional juniors TDP en 2024. Le lieu et la date feront l'objet d'une étude de l'ETR.

L'ordre du jour étant clos, la réunion du Comité Directeur prend fin vers 20h15.

La Présidente,
Marie-Madeleine CLAMENS



Le Secrétaire Général,
Marc NOGARET

Le secrétaire adjoint,
Christian GRAMOND

ORGANIGRAMME

PRÉSIDENTE de RÉGION – ÉLUE RÉFÉRENTE (en lien avec le Bureau Directeur)

« Mme Margot BLANCHARD exercera les fonctions de Conseillère Technique Fédérale Régionale sous l'autorité et selon les directives de la présidente du CRO à laquelle elle rend compte de son activité ». (Contrat de travail).



CTFR,
(Margot Blanchard)

• Généralités

Chargée du développement de notre discipline sportive au sein du Comité Régional Occitanie (contrat de travail), en lien avec l'élue référente, les Présidents de CDs, les Responsables de Zones et le Conseiller sportif. Prépare les demandes de subventions (ANS, Conseil Général etc.) en lien avec la FD, la Présidente du CRO, les Trésorières. Travaille en lien avec les Responsables de Zones à qui elle confie des missions spécifiques pour l'aider dans ses actions. Chacun doit travailler dans un esprit collaboratif

• Modalités

- ✓ Prend conseil auprès du consultant sportif sur des actions spécifiques à mener
- ✓ Travaille en lien avec la C° d'arbitrage Régional sur des actions spécifiques
- ✓ Présente aux Trésorières un budget prévisionnel et le bilan des actions ETR
- ✓ Informe l'élue référente, les Responsables de Zones, le consultant sportif, des nouveautés fédérales
- ✓ Veille à la coordination des actions
- ✓ Rédige un compte rendu des manifestations
- ✓ Travaille en lien avec les responsables de Zones à qui elle attribue des missions spécifiques :
 - Formations, sélections, CRC, trophées des Pépites
 - Mise en place de la politique jeunes dans les départements
 - Délégué aux Responsables de Zones, la mission de veiller à la bonne application des directives Fédérales et Régionales en matière de politique jeunes dans les départements
 - Organisation sportive et logistique des championnats régionaux en lien avec les Responsables de Zones (dont tenue des tables de marque)



Consultant Sportif
Daniel Mercadier

Ce projet de structuration a pour objectif d'établir la communication entre toutes les strates concernées afin de favoriser un travail collaboratif mettant en valeur les compétences de chacun en tenant compte de la réalité géographique de notre Région.

Il a également pour but d'impliquer les ETRs aux côtés de Margot et des ETDs dans des actions spécifiques qu'elle leur déléguera.

Cet organigramme fixe les grandes généralités du « qui fait quoi ».



RESPONSABLE ZONE NORD
Patrick BORIES

- CD12 : Patrick Bories
- CD46 : Serge Bourges
- CD82 : Christian Colmagro

RESPONSABLE OUEST
Serge Martinez

- CD31 : Alain Azema
- CD32 : Sylvain Doise
- CD65 : Serge Martinez

RESPONSABLE ZONE EST
Patrice Reynaud

- CD30 : Patrice Reynaud
- CD48 : Lionel Chaptal
- CD34 : Pascal Viala

RESPONSABLE ZONE SUD
Alain JUILLA

- CD09 : Brice Mora
- CD11 : Christophe Maurel
- CD66 : Michel Villemain
- CD81 : Alain Juilla

Généralités :

- Les responsables Zones sont des relais qui assurent la bonne mise en place la politique régionale au sein des CDs et du CRO. Ils échangent entre eux mais aussi avec la CTFR, la Présidente CRO, les ETDs, leur Président de Comité, etc.
- Ils travaillent en collaboration avec la CTFR mais aussi avec les ETD et les ETR de leurs zones sur tous sujets ou projets indispensables à la bonne marche de la politique jeune. Ils font des propositions de travail.
- Ils organisent le championnat de clubs en s'assurant que tous les départements puissent faire en championnat dans chacune des catégories.
- Ils organisent des réunions (présentielles ou visio) dans leur zone pour les diverses organisations (sélection, championnat des clubs...)

Equipe Technique Départemental